



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

DISPOSITIF DE L'U.E.

## Chèque transformation numérique

### Publics concernés

Entreprise

### Domaines secondaires

Innovation, Numérique, Performance et compétitivité

Les dispositifs financiers visent à accélérer l'appropriation des usages du numérique par les entreprises en finançant des prestations de conseil, le déploiement de solutions digitales.

## Échéances

## Objectifs

Pour accompagner votre projet de transformation numérique. Pour des TPE, PME, ETI ou association avec activité économique disposant d'une stratégie de transformation numérique clairement définie, ayant bénéficié d'un diagnostic transformation numérique dans le cadre des programmes d'accompagnement financés par la Région (Usine du futur, TransfoNum TPE, TransfoNum PME).

## Bénéficiaires

TPE, PME, ETI ou association avec activité économique disposant d'une stratégie de transformation numérique clairement définie, ayant bénéficié d'un diagnostic

transformation numérique dans le cadre des programmes d'accompagnement financés par la Région (Usine du futur, TransfoNum TPE, TransfoNum PME).

## **Modalités**

### **Quel est le montant ?**

Prestations externes : conseils, formation, prestation de service (marketing digital, AMOA, assistance et maintenance), investissement matériels (tablette, PC, smartphone, imprimante 3D, balance connectée, matériel lecture code barre ou autre technologie...), infrastructures (achat serveur, frais d'hébergement).

Durée du programme : jusqu'à 24 mois

Taux d'intervention : jusqu'à 50 % plafonné à 150 000 euros

Jusqu'à 80% pour des projets exemplaires en matière de sobriété numérique  
plafonné à 150 000 euros

Base réglementaire Régime De Minimis

Les frais de marketing digital sont plafonnés à 5 % des dépenses éligibles.

Les projets devront présenter un coût total d'au moins 10 000 euros.

### **Quels sont les critères de sélection ?**

La transformation numérique accompagne une transformation globale et continue qui nécessite d'agir sur 4 leviers :

- Le client : Mettre le client final au cœur de la stratégie de développement et de la valeur de l'offre de l'entreprise et le transformer en ressource active,  
personnalisation

L'organisation interne : Rendre son organisation plus agile, injecter de la transversalité et du mode projet, refondre ses dispositifs managériaux, mieux gérer ses stocks et ses flux

L'usage : passer du produit ou du service à l'usage, proposer des offres globales incluant produit et services

Les partenaires : mieux associer ses partenaires pour créer plus de valeur, savoir se coordonner et s'interfacer avec ses partenaires

Dans cette perspective, une attention particulière sera portée aux engagements de l'entreprise en matière de RSE. Il est attendu que la transformation numérique de l'entreprise tienne compte des enjeux de sobriété et de sécurité numériques.

### **Comment faire une demande ?**

Au préalable, il faut réaliser un diagnostic selon les modalités suivantes :

Si vous êtes un commerçant ou un artisan, [rendez-vous sur cette page](#)

Si vous êtes une TPE (moins de 10 salariés), référez vous au lien ci-dessous.

Si vous êtes une PME, le second lien ci-dessous vous permettra de faire votre demande.

Si vous êtes une ETI, le troisième lien vous est dédié.

Ensuite, il faut prendre contact avec les services de la Région en fonction de votre secteur d'activité comme indiqué ci-dessous. Les entreprises dans le domaines numérique peuvent télécharger le dossier de pré-demande et l'envoyer.

## **Correspondants**

14, Rue François de Sourdis  
33077 Bordeaux cedex

*Industries : aides.eco@nouvelle-aquitaine.fr Hors industries : transfonum@nouvelle-aquitaine.fr*